



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 6 septembre 2016

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2016-126

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 6 septembre 2016 et que soient ajoutés les points suivants : Point # 23b) : Entériner l'engagement de Alexandra Ouellet, Point # 23c) : Augmentation de salaire de Savannah Fournier; Point 30 : Paiement par Internet, Point 31 : Extension pour nouveau Rôle et Point 23d) : Voiture de golf.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 6 septembre 2016
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 4 juillet 2016
3. A) Acceptation et paiement des comptes du mois de août 2016
B) Entériner le paiement des comptes de juillet 2016
4. Avis de motion : Règlement obligeant les propriétaires à déclarer leur piscine, à tenir un registre des piscines sur notre territoire, et à les inspecter
5. A) Avis de motion : Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus
B) Projet de règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus
6. A) Avis de motion : Règl. édictant le code d'éthique et de déontologie des employés
B) Projet de règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des employés
7. Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 89, permis et certificats
8. Résolution : Entériner le choix du plus bas soumissionnaire pour les travaux de joints extérieurs à la salle Jules-Romme
9. Résolution : Entériner le choix du plus bas soumissionnaire pour la préparation du règlement de concordance avec le nouveau schéma de la MRC



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

10. Résolution : Demande au MAMOT une prolongation de délai pour concordance
11. Résolution : Demande d'ajustement de salaire
12. Résolution : Modification résolution 2016-125 pour « architecte » au lieu de « ingénieur » pour les plans du garage municipale
13. Résolution : Autorisation pour formation de Normand Faille et Jocelyne Blanchet à la MRC
14. Résolution : Autorisation d'aller en appel d'offre à prix fixe pour la fourniture de diesel pour la saison hivernal, soit du 1^{er} octobre 2016 au 31 avril 2017
15. Résolution : Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
16. Résolution : Modification de la résolution 2016-84 (2016-84-M) « FQM » au lieu de « UMQ »
17. Résolution : Autorisation à la Cour de St-Rémi à procéder à la fermeture administrative de certains dossiers
18. Résolution : Soirée des bénévoles et employés municipaux le 22 octobre 2016 avec budget à la conseillère responsable
19. Résolution : Autorisation d'impression de la plaque pour l'école Hallerton avec installation
20. Incendie et Premiers répondants :
21. Sécurité civile :
 - a) Résolution : Autorisation pour la formation
22. Voirie :
 - a) Résolution : Appel de services pour un chauffeur de charrue
23. Parc :
 - a) Résolution : Entériné l'engagement de M. Samuel Ethier-Gamache au camp de jour au salaire de 12.25\$/l'heure
 - b)
24. Bibliothèque :
25. Politique familiale :
26. Politique amies des Aînés MADA :
27. Divers :
 - a) Résolution : Demande d'appui à l'APTS – Laboratoire médical Optilab
 - b) Résolution : Demande de don de la Fondation Anna-Laberge
 - c) Demande d'intervention pour la surpopulation des chevreuils au Parc
28. Information :
 - a) Invitation à une formation sur l'urbanisme à St-Eustache
 - b) Dépôt de l'étude concernant la zone douanière
 - c) Invitation à la consultation publique sur la réforme électorale
 - d) Municipalités québécoises engagées dans la protection des sources d'eau potable
 - e) Assemblée publique de la MRC Projet de règlement pour le délai pour consultation publique
 - f) Assemblée publique de la MRC modification au Schéma pour Parc Safari
 - g) Dépôt du projet de Plan d'urbanisme de la Municipalité du Canton de Hemmingford suite au nouveau schéma
 - h) Procès-verbal de la MRC du 11 mai 2016
 - i) Avis d'instruction pour le dossier de Heloc
 - j) Demande d'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce
 - k) Avis de la Cour de St-Rémi pour le retrait de St-Valentin
 - l) Réponse du ministre des communications dans le dossier des lignes de Bell
 - m) Invitation au tournoi de golf du Club de Golf International 2000
 - n) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – réponses des intervenants
 - o) Accusé de réception de Développement économique Canada – Canada 150
29. Période de question



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-127

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le procès-verbal de la session ordinaire du 4 juillet 2016.

RÉSOLUTION 2016-128

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois d'août 2016 de la liste en annexe A.

Du chèque 53045 au chèque 53450 inclusivement, le total est:
401 187.18\$

Le fonds de roulement est de : 600 000.00\$

Le montant disponible au fonds de roulement pour 2016 est de : ... 600 000,00\$

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2016-129

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit entériné le paiement des comptes de juillet 2016 tel que soumis par courriel.

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT ÉDICTANT LA GESTION DES PISCINES SUR NOTRE TERRITOIRE ET DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

LA CONSEILLÈRE, MME JOSYANE LEDOUX, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL UN RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 147, RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX, SUITE AU PROJET DE LOI 83 ET DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

RÉSOLUTION 2016-130

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté le projet de règlement numéro 147-2 – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

LA CONSEILLÈRE, MME JOSYANE LEDOUX, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 152, RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX, SUITE AU PROJET DE LOI 83 ET DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

RÉSOLUTION 2016-131

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté le projet de règlement numéro 152-1 – Règlement modifiant le règlement 152, Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

LA CONSEILLÈRE, MME SYLVIE FAILLE, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE DU CONSEIL UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 89, RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS EN VUE D'ÉTABLIR LES CONDITIONS RELATIVES À LA PROLONGATION DES PERMIS ET DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

RÉSOLUTION 2016-132

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit entériné le choix du fournisseur pour les travaux de réfection des joints du revêtement extérieur du Centre communautaire soit, la firme Construction Maclé Inc. pour un montant total de 4 905.\$, plus les taxes.

RÉSOLUTION 2016-133

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit entériné le choix du fournisseur pour la préparation du règlement de concordance avec le schéma révisé de la MRC soit, le Groupe Accord, M. Yves Deshaies, urbaniste, pour un montant total de 16 700.\$, plus les taxes et le remboursement du kilométrage d'environ 1 000.\$.

RÉSOLUTION 2016-134

CONSIDÉRANT que la MRC des Jardins-de-Napierville a adopté, en août 2014, son Schéma d'Aménagement et de Développement Révisé (SADR), lequel est entré en vigueur le 22 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que par l'exercice de concordance, la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle a une obligation de réviser son Plan et ses règlements d'urbanisme, afin qu'ils soient conformes aux objectifs, aux orientations et autres dispositions du SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT qu' en vertu de l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal doit dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du SADR adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme ou tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité avec le SADR, soit avant le 22 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle ne sera pas en mesure de respecter le délai prévu.

CONSIDÉRANT que la municipalité a maintenant entamé les démarches requises à la révision de ces instruments d'urbanisme, en accord avec le SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT que le conseil entend adopter prochainement un plan de travail, afin de respecter le délai premier demandé dans le cadre de la présente;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

CONSIDÉRANT qu' en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire peut prolonger, à la demande d'une municipalité, un délai ou un terme que leur impartit la Loi, si ce délai n'est pas expiré ou si ce terme n'est pas accompli;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de prolonger jusqu'au 1er juin 2017 le délai d'adoption du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle en concordance avec le SARDR, le règlement numéro urb-205, de la MRC des Jardins-de-Napierville.

QUE le conseil municipal demande qu'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC des Jardins-de-Napierville.

RÉSOLUTION 2016-135

Considérant que la facturation de kilométrage pour aller-retour au Bureau de poste est déraisonnable (un kilomètre total);

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit demandé au concierge de ne plus faire de facturation pour ce kilométrage.

RÉSOLUTION 2016-136

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisée une augmentation de salaire à M. Sylvain Landry pour s'établir tel qu'en annexe B.

RÉSOLUTION 2016-137

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisée une augmentation de salaire à M. Yvon Dupuis pour s'établir tel qu'en annexe C.

RÉSOLUTION 2016-138

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit demandé des soumissions pour un architecte, sur SEAO, pour la préparation d'un estimé des coûts de construction, pour la consultation et la préparation des plans et devis pour un nouveau garage municipal.

RÉSOLUTION 2016-139

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient autorisés Mme Blanchet et M. Faille à assister à la formation qui aura lieu le 17 septembre 2016 à Napierville.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-140

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient demandées des soumissions pour la saison 2016-2017 pour la fourniture de diesel d'hiver (Diesel I) en indiquant un prix fixe pour toute la saison allant, du 1^{er} novembre 2016 au 31 avril 2017. Que la demande de soumissions soit faite sur invitation et que les soumissions seront reçues à la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle au plus tard le 12 octobre 2016 à 16 :00 heures.

RÉSOLUTION 2016-141

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient approuvées les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin De la Grande-Ligne, au ponceau du cours d'eau Savage, pour un montant subventionné de 16 532.00\$. Que le coût net est de 32 237.36\$ après remboursement de la TPS et TVQ, que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

RÉSOLUTION 2016-142

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution 2016-84 pour le numéro 2016-84-M pour se lire comme suit :

- que soit demandé à Bell Canada de renouveler et de rénover ses installations qui datent de plusieurs décennies, car son réseau pour la téléphonie ainsi que celui pour l'internet est désuet et surtout inefficace par temps humide.
- qu'une copie de cette résolution soit adressée au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial, à la MRC des Jardins-de-Napierville, au CRTC et à la Fédération des municipalités du Québec.

RÉSOLUTION 2016-143

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisée la greffière de la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Rémi à procéder à la fermeture administrative des dossiers dans les cas suivants :

- Le dossier a plus de 10 ans et le contrevenant est introuvable;
- Le dossier a plus de 10 ans et le contrevenant est à l'extérieur du Québec ou du Canada;
- Le contrevenant est décédé;
- La compagnie contrevenante est inexistante (fermée, pas d'adresse, ouverte sans activité);
- Que toute fermeture de dossier soit acceptée par écrit par la greffière de la Cour municipale commune de Saint-Rémi;
- Qu'elle soit autorisée à fermer les dossiers lorsque le solde à payer est minime par rapport au montant total à payer initialement et les coûts d'exécution à envisager par rapport aux chances de récupérer le solde à payer (solde de moins de 5,00\$ ou les frais liés à une procédure émise, mais non transmise).

RÉSOLUTION 2016-144

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit choisie la date du 22 octobre 2016 pour le souper des bénévoles et employés de la municipalité et que soient autorisées les dépenses engagées pour ce souper par la conseillère responsable.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-145

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit entériné le choix du texte bilingue soumis pour la plaque d'identification à apposer sur la vieille école Hallerton et que les frais d'impression et d'installation soient autorisés.

RÉSOLUTION 2016-146

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisées Mme Ledoux ainsi que Mme Leblanc à recevoir la formation en Sécurité civile à la MRC lorsqu'elle sera donnée et que les frais reliés à cette formation soient remboursés.

RÉSOLUTION 2016-147

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité qu'une demande de candidature soit faite pour des chauffeurs de charrue pour remplacer sur appel pour la saison de déneigement de 2016-2017.

RÉSOLUTION 2016-148

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit entériné l'engagement de Samuel Ethier-Gamache pour le camp de jour de la saison estivale 2016 au tarif horaire de 12.25\$ rétroactivement à la première journée travaillée.

RÉSOLUTION 2016-149

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit entériner l'engagement de Mlle Alexandra Ouellet pour le camp de jour de la saison estivale 2016 au tarif horaire de 10.75\$ rétroactivement à la première journée travaillée.

RÉSOLUTION 2016-150

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à la majorité que soit modifié le poste de Mme Savannah Fournier pour coordonnatrice-adjointe avec augmentation de salaire pour s'établir tel qu'en annexe D.

Mme Sylvie Faille est pour
Mme Josyane Ledoux est contre
M. Jean-Louis Tinant est pour
M. Denis Robert est pour
M. Robert Duteau, le maire ne se prononce pas

RÉSOLUTION 2016-151

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit achetée une voiturette de golf 6 places, pour le Parc régional St-Bernard, au coût de 7 695.00\$ plus taxes.

RÉSOLUTION 2016-152

Considérant que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment saisi le conseil municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- Considérant que le projet Optilab vise la centralisation des laboratoires médicaux des hôpitaux de la Montérégie vers Longueuil;
- Considérant que le projet cause la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement suite à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;
- Considérant que ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens œuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la qualité de vie au travail et exode des travailleurs et travailleuses vers les grands centres urbains;
- Considérant qu' en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région de la Montérégie et plus précisément sur Saint-Bernard-de-Lacolle et sa région seront importantes;
- Considérant que Saint-Bernard-de-Lacolle est préoccupée quant à son avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;
- En conséquence, il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de Saint-Bernard-de-Lacolle et invite la MRC à adopter la présente résolution.

RÉSOLUTION 2016-153

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit émis un don de 100.00\$ à la Fondation Anna-Laberge.

LE CONSEILLER, M. JEAN-LOUIS TINANT, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE DU CONSEIL UN RÈGLEMENT ABROGANT LE RÈGLEMENT 106, RÈGLEMENT PROHIBANT LE PORT ET TRANSPORT D'ARMES DANS LES LIMITES DU PARC MUNICIPAL ST-BERNARD ET LA ZONE TAMPON ET DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

RÉSOLUTION 2016-154

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que M. Striletsky, Mmes Blanchet et Leblanc suivent une formation avec le comptable et qu'à partir du mois de novembre les paiements des dépenses incompressibles, les salaires des employés ainsi que le salaire des élus et remboursement de dépenses des élus soient faits par Internet.

RÉSOLUTION 2016-155

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle consent à ce que le dépôt de son rôle triennal, prévu pour le 15 septembre, soit reporté au 1^{er} novembre 2016.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-156

- Considérant que la firme d'évaluateur, Évimbec a fait une demande de reporter d'un mois le dépôt du Rôle 2017-2018-2019;
- Considérant que lors du dernier dépôt, en 2012, nous avons également autorisé l'extension de délai du dépôt du Rôle 2013-2014-2015-2016;
- Considérant que l'extension du Rôle sur 4 ans, était spécifiquement autorisé afin d'éviter cette situation;
- Considérant que la visite complète des résidences devait être faite pour le prochain Rôle et n'a pas été fait;
- Considérant que la dernière visite complète des résidences n'a été faite qu'une seule fois sur une période de 20 ans;
- Considérant que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle est désavantagée en regard de l'évaluation;
- Considérant que le contrat de Évimbec, à notre avis, n'est pas respecté.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit souligner ces faits à la MRC des Jardins-de-Napierville et de demander qu'une appréciation du service d'évaluation soit faite et que des réprimandes soient émises au fournisseur de services.

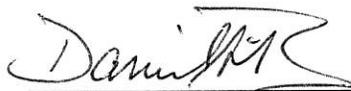
Présentation de la correspondance.

Ouverture de la période des questions par le président

- M. Senecal intervient pour aviser que le chemin d'accès au Parc régional St-Bernard par le rang Fisher Nord lui a été rétrocédé (CEF Aménagement)
- M. Ronald Bernier intervient concernant les dépenses et les revenus au Parc régional St-Bernard.
- Mme McDermott intervient concernant les Municipalités québécoise engagées dans la protection des sources d'eau potable.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 6 septembre 2016.


M. Robert Duteau
Maire


M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier